



PROCÈS-VERBAL DE LA HUITIÈME SÉANCE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020 DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DE MORTAGNE TENUE LE MARDI 9 JUIN 2020, À 19H PAR SÉANCE VIRTUELLE.

SONT PRÉSENTS À LA SÉANCE :

Beudin, Karina, secrétaire
Boucher, Daniel, enseignant
Bruson, Anne-Marie, parent
Caron, Isabelle, parent
Charland, Caroline, parent
Dalpé, Isabelle, représentante des professionnels
Gignac, Sonia, enseignante
Jean, Étienne, parent
Jolicoeur, Martine, parent
Larose, Pierre, enseignant
Leyrolles, Isabelle, parent
Pearson, Lyne, enseignante
Pichet, Olivia, élève
Rebts, Susie, représentante du personnel de soutien
Richard, Geneviève, directrice
Turcotte, Marie-Ève, parent

EST ABSENT À LA SÉANCE :

Blouin, Ernest, enseignant
Nadeau, Alexandre, élève

INVITÉES À LA SÉANCE :

Côté, Marie-Hélène, gestionnaire de l'établissement

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Anne-Marie Bruson déclare la séance virtuelle ouverte à 19h.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE-037-06-09

Il est proposé par Madame Susie Rebts, appuyée par Monsieur Daniel Boucher, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 MAI 2020

CE-038-06-09

Madame Caroline Charland propose l'adoption du procès-verbal, appuyée par Madame Martine Jolicoeur.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 19 MAI 2020

Point 5 : Assemblée générale de septembre

Madame Geneviève Richard mentionne que Monsieur Étienne Jean souhaitait prendre quelques idées pour la tenue de cette assemblée malgré les règles de distanciation sociale (si ces dernières sont toujours en vigueur en septembre). Il semble qu'une rencontre sous forme de périodes de questions/réponses pourraient être envisagée sur quelques soirées. Madame Anne-Marie Bruson pourrait préparer la rencontre en fonction des questions reçues.

Madame Geneviève Richard demeure positive quant à la faisabilité de l'assemblée à l'auditorium, en respectant les règles de distanciation sociale (exemple : laisser quatre bancs entre chacun des parents).

Point 8.3 : Parents bénévoles pour aider les enseignants avec l'enseignement en ligne

Madame Geneviève Richard informe les membres qu'un sondage a été envoyé à tous les enseignants concernant cette offre. Seulement 4 réponses positives ont été reçues. La techno pédagogie ainsi que l'aide pédagogique seront capables d'aider les quatre enseignants.

Point 7.1 : État de la situation

Madame Isabelle Caron demande si l'école a pu équiper les enseignants de façon permanente en informatique ou seulement temporaire. Madame Geneviève Richard mentionne que l'école n'a pas les moyens d'équiper tous les enseignants présentement. Les prêts aux enseignants ne sont que temporaires. Les portables prêtés sont de vieux appareils. Lors des rencontres du conseil des enseignants, une résolution a été adoptée afin d'utiliser les sommes reliées à la flotte informatique pour équiper le personnel de portables.

Point 9.1 : Frais et statistiques

Madame Isabelle Caron demande si les remboursements aux parents seront effectués bientôt et si le courriel incluant les statistiques de l'IB a bien été reçu par la direction. Madame Geneviève Richard informe les membres qu'une lettre a été envoyée à tous les parents. Les dossiers de remboursement ont été envoyés au département des ressources financières pour analyse et les chèques seront postés vers la fin du mois. Madame Geneviève Richard mentionne par contre ne pas avoir reçu le courriel contenant les statistiques de l'IB. Madame Isabelle Caron retournera son message à la direction.

Madame Isabelle Leyrolles se questionne à savoir si l'envoi en lien avec le remboursement fournira des explications des sommes remboursées. Madame Geneviève Richard mentionne que le chèque part directement de la Commission scolaire donc, elle ne peut répondre à cette question. Par contre, lors de la réception du chèque, les parents pourront appeler à l'école pour obtenir de l'information sur les sommes remboursées si cela est nécessaire.

5. PAROLE AU PUBLIC

Pas de public ce soir.

6. POINTS DE DISCUSSION ET/OU D'ADOPTION

6.1 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020-2021

Madame Geneviève Richard présente les documents reliés aux prévisions budgétaires. Explication concernant les règles budgétaires.

CE-039-06-09

Il est proposé par Monsieur Daniel Boucher, d'approuver les prévisions budgétaires telles que présentées par Madame Geneviève Richard.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.2 LISTES DU MATÉRIEL D'USAGE PERSONNEL POUR APPROBATION

Madame Geneviève Richard présente les différentes listes de matériel d'usage personnel pour approbation.

CE-040-06-09

Il est proposé par Madame Martine Jolicoeur, appuyée par Madame Caroline Charland, d'approuver les listes de matériel d'usage personnel en rajoutant une mention informant les parents que le cadenas pour le casier est fourni par l'école mais pas celui de l'éducation physique.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.3 FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS

Madame Marie-Hélène Côté présente les frais chargés aux parents pour l'année scolaire 2020-2021. Explication de la diminution du prix de l'agenda en raison des modifications apportées à celui-ci et du prix maximal inscrit sur la facturation pour les cahiers d'exercices en raison de la date de l'appel d'offre (18 juin). Discussion au sujet des sorties absentes de la facturation en raison des règles de distanciation sociale (exception : Multisports).

Discussion au sujet des frais reliés aux mandataires sportifs. Plusieurs parents sont informés à la dernière minute des coûts réels liés à l'inscription de leur enfant. Monsieur Pierre Larose, coordonnateur au programme Sport-Études mentionne que la grande majorité des mandataires mentionnent les frais lors de la soirée Portes ouvertes. Certains mandataires offrent même le paiement étalé sur plusieurs mois. Madame Geneviève Richard effectuera un suivi auprès de la direction adjointe responsable du dossier.

CE-041-06-09

Il est proposé par Madame Martine Jolicoeur, appuyée par Madame Susie Rebts, d'approuver les frais chargés aux parents pour 2020-2021.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.4 BILAN DU CÉ

Madame Anne-Marie Bruson présente le bilan du CÉ :

L'année 2019-2020 aura été la plus hors de l'ordinaire que le milieu scolaire n'ait connu depuis très longtemps. Deux événements majeurs ont teinté cette année particulière.

Du côté organisationnel, l'abolition des Commissions scolaires avec la loi 40 nous laisse avec beaucoup de questions concernant les nouveaux rôles des Centres de services et de leur Conseil d'administration et ce qui en découle sur les conseils d'établissement, les nouvelles responsabilités des directions, etc.

Or, ce changement organisationnel a été éclipsé par la pandémie de la Covid-19 qui a forcé l'arrêt de la fréquentation scolaire des élèves. Dès le 13 mars 2019, les élèves de l'École secondaire de Mortagne se sont vus confinés à la maison sans possibilité pour plusieurs semaines de retrouver leurs effets scolaires. Par ailleurs, supportés par la direction, les enseignantes et enseignants de l'école ont su organiser des cours via les plateformes multimédias et maintenir la possibilité pour les élèves de poursuivre leur éducation scolaire.

Le Conseil d'établissement a aussi été amputé de rencontres, mais celles-ci ont repris en mai grâce aux technologies informatiques permettant des rencontres à distance puisqu'à l'heure d'écrire ce bilan, la proximité physique entre plusieurs personnes est toujours proscrite. Des discussions et adoptions ont dû être reportées à une date ultérieure. Par ailleurs, au conseil d'établissement, nous sommes toujours soucieux de travailler de pair avec la direction de l'école afin de créer un milieu de vie sain et centré sur la réussite de tous les élèves de l'École secondaire De Mortagne.

Cette année, le conseil regroupait sept membres représentant les parents et sept membres du personnel. Il y avait deux représentants d'élèves, un représentant de la communauté a été présent à une seule rencontre, et la directrice de l'école. Le conseil a tenu six séances ordinaires et 2 séances via TEAMS.

Invités:

Madame Marie-Hélène Côté, gestionnaire de l'établissement
Madame Julie Larochelle, directrice adjointe du PEI
Madame Isabelle Marcil, enseignante de l'école François-Williams, responsable du voyage en Malaisie
Madame Marie-Élaine Vinet, directrice adjointe

Public:

Nous avons eu la présence d'une étudiante en enseignement en observation à une rencontre et un parent à une autre rencontre.

Ses principales décisions furent les suivantes:

- Adoption du rapport annuel;
- Adoption de l'allocation des sommes et des mesures dédiées et protégées;
- Adoption de la grille-matière;
- Adoption d'une résolution visant à permettre l'utilisation de sommes d'argent amassées en vue d'un voyage étudiant par une élève à des fins autres tel que bal, album puisque le voyage a été annulé;
- Adoption d'une résolution visant à remettre aux parents des élèves concernés les sommes d'argent amassées pour le financement des voyages scolaires annulés à cause de la Covid-19;
- Adoption d'une résolution visant à modifier les critères de sélection des élèves pour le projet pédagogique particulier du sport-études;
- Adoption d'une résolution visant à modifier les critères de sélection des élèves pour le projet pédagogique particulier du programme d'éducation internationale;
- Approbation des modalités d'application du régime pédagogique et du temps alloué à chaque matière du programme sport-études;

- Approbation des modalités d'application du régime pédagogique et du temps alloué à chaque matière du programme de concentration sportive;
- Élaboration des besoins et caractéristiques du milieu en lien avec les critères de sélection de la direction d'établissement;
- Consultation reliée aux modifications sur les normes et modalités d'évaluation des apprentissages;
- Consultation sur la politique d'évaluation;
- Consultation sur la politique d'intégrité;
- Consultation sur la politique linguistique;
- Consultation sur la politique en matière d'inclusion et de besoins éducationnels spéciaux;
- Présentation des activités du plan de lutte contre l'intimidation;
- Présentation du plan d'action du Projet éducatif;
- Présentation de la grille de session d'examen de juin 2020;
- Présentation de la grille-matières pour l'année scolaire 2020-2021;
- Présentation des activités prévues dans le cadre du cours sur l'éducation à la sexualité;
- Présentation du document relatif au contenu en orientation scolaire et professionnelle;
- Présentation de la loi 40 en information;
- Des discussions ont eu lieu quant à la sécurité des élèves au niveau de la traverse de piétons sur le Boulevard de Montarville;
- Des discussions ont eu lieu concernant les mathématiques de 4^e et 5^e secondaire;
- Des discussions ont eu lieu concernant les évaluations électroniques du cinquième secondaire du PEI ainsi que sur la certification de l'IB;
- Toutes les activités éducatives qui demandaient une modification à l'horaire des cours ont été présentées et acceptées;
- Toutes les activités de financement ont été présentées et acceptées.

CE-042-06-09

Il est proposé par Monsieur Daniel Boucher, appuyé par Madame Martine Jolicoeur, d'approuver le bilan du CÉ 2019-2020.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. POINTS D'INFORMATION

7.1 TRAVAUX À VENIR

Madame Marie-Hélène Côté présente les travaux à venir ou en cours : toiture aile E et passerelle, toiture auditorium et bibliothèque, stationnement avant durant l'été, débarcadère réaménagé pour les élèves, ajout de deux locaux fermés dans la bibliothèque pour l'orthopédagogie.

Madame Marie-Hélène Côté mentionne aussi que l'école a récupéré un vestiaire près de la palestre (prêté à la Ville durant plusieurs années) et que la Ville occupera les trois étages de l'aile E du 29 juin au 7 août pour les camps de jour.

Deux locaux d'informatique seront démantelés afin d'en faire des classes sèches. La Commission scolaire fournira à l'école, dès l'automne, six chariots de portables pour pallier au retrait de ces deux locaux. Un chariot sera disponible dans chacune des ailes de

l'école pour que les enseignants les empruntent et les utilisent en classe.

Madame Marie-Hélène Côté informe les membres que les travaux (investissements de 60 millions) ont été retardés en raison de la pandémie. Les modulaires ne seront pas reçus à l'automne. Tous les cours auront donc lieu à l'intérieur de l'école jusqu'à la réception des modulaires. Pas de date connue.

Madame Geneviève Richard mentionne que les parents seront informés des développements à l'automne, lorsque l'architecte sera présent.

7.2 PRÉSENCE DES ÉLÈVES FPT- FMS

Madame Geneviève Richard mentionne le retour en classe des élèves FPT et FMS. Le retour se passe très bien. La majorité des élèves sont présents en classe. Petits groupes de 8 élèves ou moins.

7.3 CAMPS PÉDAGOGIQUES

Madame Geneviève Richard informe les membres que les camps pédagogiques seront mis sur pied dès demain à l'école. Une cinquantaine d'élèves en difficulté ou en manque de motivation ont été contacté pour participer à ces camps. Les orthopédagogues s'occuperont de ces groupes, divisés selon les besoins des élèves, se dérouleront de 9h à midi. À ce jour, 19 élèves ont répondu présent et participeront à ces camps du 10 au 23 juin.

7.4 ACTIVITÉS POUR LES FINISSANTS

Madame Geneviève Richard informe les membres sur le projet d'activité pour les finissants. Étant en constante évolution, les techniciens en loisirs ainsi que l'équipe-école organiseront cette fête le 26 juin prochain. Parade en voiture, animation dans le stationnement pour les parents et élèves durant leur passage à la cafétéria pour prise de photo et réception de surprises. Le parcours de la parade sera connu des citoyens par des publications dans les journaux locaux.

Madame Martine Jolicoeur tient à souligner ce bon coup de l'école. La fin du secondaire est un moment important dans la vie d'un adolescent. Il est important de pouvoir le souligner et leur offrir un moment pour eux.

Madame Geneviève Richard tient à souligner que cette activité ne remplace pas le bal ni la remise des diplômes. Ces deux événements auront lieu à l'automne, selon les recommandations de la Direction de la santé publique.

8. PAROLE AUX REPRÉSENTANTS

8.1 PAROLE AU REPRÉSENTANT DES ÉLÈVES

Madame Olivia Pichet tient à remercier la direction d'avoir pris en main l'activité des finissants. Cela est très apprécié.

8.2 PAROLE AU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Étienne Jean mentionne qu'il n'y a pas eu de rencontre du comité de parents depuis le dernier conseil d'établissement. La prochaine rencontre est prévue le 11 juin.

Monsieur Étienne Jean mentionne l'absence de Madame Marie-Ève Turcotte à la rencontre de ce soir puisqu'elle assiste présentement à la rencontre d'information sur le nouveau CA (Loi 40).

9. CLÔTURE DE LA SÉANCE

CE-043-06-09

Il est proposé par Monsieur Daniel Boucher, appuyé par Madame Lyne Pearson, de lever la séance à 20h45.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Présidente

Directrice de l'école

La secrétaire de la séance,
Karina Beaudin
/ 2020-06-09